

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 JUIN 2022

CULTURE

42 / 22_091 - ASSOCIATIONS ACT'AL, MUSIQUE ESPÉRANCE ALBI-TARN, FLAMENCO POUR TOUS, ENSEMBLE ARCOTERZETTO, ÉQUIPAGE DE LAPÉROUSE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept juin

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Madame le Maire en date du 21 juin 2022.

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Odile LACAZE, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Jean-Christophe DELAUNAY, Laurence PLAS, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Jean ESQUERRE, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Boris DUPONCHEL, André BOUDES

Membres excusés :

Mathieu VIDAL donne pouvoir à Michel FRANQUES
Naïma MARENGO donne pouvoir à Bruno LAILHEUGUE
Marie-Louise AT donne pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE
Jean-Luc DARGEIN-VIDAL donne pouvoir à Jean ESQUERRE
Florence FABRE donne pouvoir à Nathalie BORGHESE
Sandrine SOLIMAN donne pouvoir à Danielle PATUREY

Membre(s) absent(s) :

Frédéric CABROLIER, Esméralda LAPEYRE

CULTURE

Envoyé en préfecture le 29/06/2022

Reçu en préfecture le 29/06/2022

Affiché le 29/07/2022



ID : 081-218100048-20220627-22_091-DE

42 / 22_091 - ASSOCIATIONS ACT'AL, MUSIQUE ESPÉRANCE ALBI-TARN, FLAMENCO POUR TOUS, ENSEMBLE ARCOTERZETTO, ÉQUIPAGE DE LAPÉROUSE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS

référence(s) :

Commission attractivité du 16 juin 2022

Service pilote : Culture

Autres services concernés :

Direction des finances

Elu(s) référent(s) : Marie-Pierre Boucabeille

Marie-Pierre BOUCABEILLE, rapporteur,

La centaine d'associations et de structures culturelles de la ville d'Albi forme un tissu dense et varié. Par leur nombre et leur diversité, ces associations contribuent à la cohésion sociale et à l'irrigation culturelle de la cité.

La ville d'Albi soutient nombre de ces structures de diverses manières : aide financière annuelle au fonctionnement, mise à disposition de lieux adaptés pour héberger le siège de certaines d'entre elles, accès à des espaces d'exposition et de diffusion en centre-ville (théâtre des lices, grand théâtre, Athanor...) ou dans les diverses maisons de quartiers.

Outre ces accompagnements, la ville d'Albi entend aussi apporter un soutien aux projets portés par ces associations, dès lors qu'ils contribuent à la politique culturelle de la ville. Celle-ci entend ainsi faire de la culture un levier de cohésion sociale en favorisant l'épanouissement culturel de chacun et un outil essentiel à la construction de la Ville de demain, singulière et ouverte.

Considérant que les projets présentés par les associations Act'al, Ensemble Arcoterzetto, Equipage de Lapérouse, Musique espérance Albi-Tarn et Flamenco pour Tous, contribuent à une vie culturelle riche et diversifiée, il est proposé au Conseil municipal d'apporter un soutien financier aux associations suivantes pour leur permettre de conduire les projets ci-après présentés.

Association Act'al

L'association Culturelle de Tendances Alternatives (Act'al) organise chaque année au Frigo une cinquantaine de spectacles dont une large partie est dédiée à la diffusion musicale, en plus de l'accueil en résidence d'équipes artistiques.

Pour sa programmation musicale, l'association dispose d'un piano. L'instrument, un Yamaha U3 avec pédale harmonique, a plus de quarante ans et nécessite des travaux de restauration. Cette opération permettra la tenue de concerts qui sont d'ores et déjà programmés : Salomé et Agnès Trillot le 1er juillet, The Bridge le 13 octobre, Zulie (piano chant) le 25 novembre et Christine Wodraska le 2 décembre prochain.

Il est proposé au Conseil municipal d'apporter un soutien financier à l'association Act'al pour l'accompagner dans la restauration de ce piano utilisé pour sa programmation artistique, en lui attribuant une subvention d'un montant de 1 500 €.

Association Ensemble Arcoterzetto

Créé en juillet 2016, l'Ensemble Arcoterzetto a pour vocation de partager et mettre en avant le patrimoine culturel, musical, architectural et les savoir-faire locaux. L'association organise un festival itinérant sur trois départements (Tarn, Aveyron et Tarn-et-Garonne) qui propose des concerts à la découverte ou

redécouverte des joyaux du patrimoine local.

La septième édition du festival d'Autan aura lieu du 13 au 23 juillet prochain et proposera à Albi deux événements insolites : un concert du quatuor de clarinettes Roots4Clarinets à bord d'une gabarre sur le Tarn, organisé en partenariat avec la société Albi Croisières, ainsi qu'un concert au musée Toulouse-Lautrec le 15 juillet, avec la violoniste Manon Galy lauréate des dernières victoires de la musique classique. Ce concert s'inscrit dans le cadre des célébrations du centenaire du musée.

Il est proposé au Conseil municipal d'apporter un soutien à l'association Ensemble Arcoterzetto pour les deux concerts albigeois du festival d'Autan en lui attribuant une subvention d'un montant de 1 500 €.

Association Équipage de Lapérouse

L'association Équipage de Lapérouse a été créée en mars 2022. Elle a pour but de fédérer les Albigeois et toute personne désireuse de contribuer au rayonnement des valeurs incarnées par l'expédition du navigateur Lapérouse.

Pour sa première année d'existence, l'association prévoit d'organiser plusieurs manifestations destinées à faire connaître et promouvoir le navigateur et son expédition. Plusieurs conférences et rencontres sont envisagées. Le programme définitif est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une communication grand public au mois de septembre prochain.

Il est proposé au Conseil municipal d'apporter un soutien financier à l'association Équipage de Lapérouse pour l'organisation de manifestations destinées à promouvoir Lapérouse en lui attribuant une subvention d'un montant de 2 500 €.

Association Flamenco pour Tous

Créée en 1996, l'association Flamenco pour Tous a pour objet de promouvoir l'apprentissage et la pratique des danses flamencas tout en s'impliquant dans la vie sociale locale.

L'association propose pour la deuxième année consécutive le festival estival Flamenco en balade. Initiée durant la crise sanitaire, suite aux reports en 2020 et 2021 des Rencontres Albi Flamenca annuelles, la première édition de Flamenco en balade a rencontré un franc succès durant l'été 2021. L'association souhaite renouveler cette proposition en 2022.

L'événement proposera une série d'apéro-concerts dans des jardins privés des quartiers de la Maladrerie, du Breuil, de la Madeleine et de Rayssac, ainsi que dans des lieux publics d'Albi tels que les places Savène et Saint-Loup, le square Botany Bay, le cloître Saint-Salvi, les berges du Tarn, les parcs Rochegude et de la Renaudié. Ce format intime est un clin d'œil à la culture espagnole et aux petites formations qui se produisent dans les patios andalous. La programmation comprendra un récital de la chanteuse-poétesse Sheila Blanco, un tablao flamenco du groupe Azulenca, des concerts voix-piano, un concert de musique arabo-andalouse et aussi d'un ciné Barrio ou cinéma de quartier qui sera organisé en partenariat avec la scène nationale. Les spectacles seront gratuits ou à tarif modérés selon les lieux.

L'association proposera également deux stages de deux jours de danse avec le danseur chorégraphe Juan Carlos Avecilla, les 18 et 19 août sur la scène de l'église la Madeleine. L'artiste Olga Fernandez-Aucordier, quant à elle, proposera des ateliers d'arts plastiques et collage ainsi qu'une exposition les 10 et 11 août à La cheminée.

Il est proposé au Conseil municipal d'apporter un soutien financier à l'association Flamenco pour Tous pour l'organisation de l'événement estival Flamenco en balade, en lui attribuant une subvention de 1 000 €.

Association Musique Espérance Albi Tarn

L'association Musique Espérance Albi Tarn propose pour la douzième année consécutive un concert intitulé Piano au palais. Organisé en partenariat avec le musée Toulouse-Lautrec, ce concert se tient chaque année dans la cour d'honneur du Palais de la Berbie et permet de mettre en avant de jeunes

musiciens de la scène internationale.

La douzième édition de Piano au palais aura lieu le vendredi 9 septembre 2022 et accueillera trois jeunes musiciens d'une même famille : Edgar (violoncelliste), David (violoniste), et Jérémie (pianiste) Moreau.

Les billets seront gratuits pour les enfants jusqu'à 12 ans ; un tarif préférentiel sera proposé pour les adhérents et les moins de 25 ans.

Il est proposé au Conseil municipal d'apporter un soutien financier à l'association Musique Espérance Albi Tarn pour l'accompagner dans l'organisation du concert Piano au Palais, en lui attribuant une subvention d'un montant de 1 800 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

CONSIDÉRANT

que les projets présentés par les associations Act'al, Ensemble Arcoterzetto, Equipage de Lapérouse Flamenco pour Tous et Musique Espérance Albi-Tarn contribuent à la politique culturelle de la Ville et que l'organisation de ces événements contribueront à la vie culturelle,

APPROUVE

l'attribution des subventions suivantes :

- 1 500 € à l'association Act'al pour la restauration d'un piano utilisé pour la programmation artistique.
- 1 500 € à l'association Ensemble Arcoterzetto pour les concerts albigeois organisés dans le cadre du Festival d'Autan.
- 2 500 € à l'association Équipage de Lapérouse pour soutenir l'organisation de manifestations destinées à promouvoir Lapérouse et son expédition.
- 1 000 € à l'association Flamenco pour Tous pour l'organisation de l'événement Flamenco en balade,
- 1 800 € à l'association Musique Espérance Albi-Tarn pour l'organisation de Piano au Palais .

PRÉCISE QUE

- le versement des dites subventions sera réalisé en deux temps : 80 % suite à l'approbation du Conseil municipal, les 20 % restant sous réserve de présentation du budget réalisé attestant de la mise en place du projet conformément au prévisionnel.
- chacune des associations bénéficiaires a prévu d'organiser l'événement de manière dématérialisée ou de le reporter s'il ne pouvait se tenir en présence de public au regard du contexte de crise sanitaire et qu'en cas de non réalisation ou de réalisation partielle du projet présenté par l'association d'ici la fin de l'année 2022, la collectivité pourra demander le remboursement total ou partiel de la subvention attribuée. En cas de remboursement partiel, le montant du remboursement sera calculé au prorata de la réalisation de l'objet de la subvention.
- les associations bénéficiaires sont tenues d'apposer le logo de la Ville d'Albi et de faire mention de l'aide de la Ville sur l'ensemble des supports des communication relatifs aux événements subventionnés.

DIT QUE

les crédits sont inscrits au chapitre 65 – article 6574 - fonction 30 du budget de l'exercice en cours pour les associations Act'al et Équipage de Lapérouse et fonction 311 pour les associations Musique Espérance Albi-Tarn, Flamenco pour tous et Ensemble Arcoterzetto.

Nombre de votants : 41

Unanimité

Pour extrait conforme
Pour le Maire,
Olivier LEVREY

Directeur général mutualisé
Ville d'Albi et Communauté d'agglomération de l'Albigeois

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.